

CONSTRUCTION DE L'INDICE

• Objectifs de l'indice

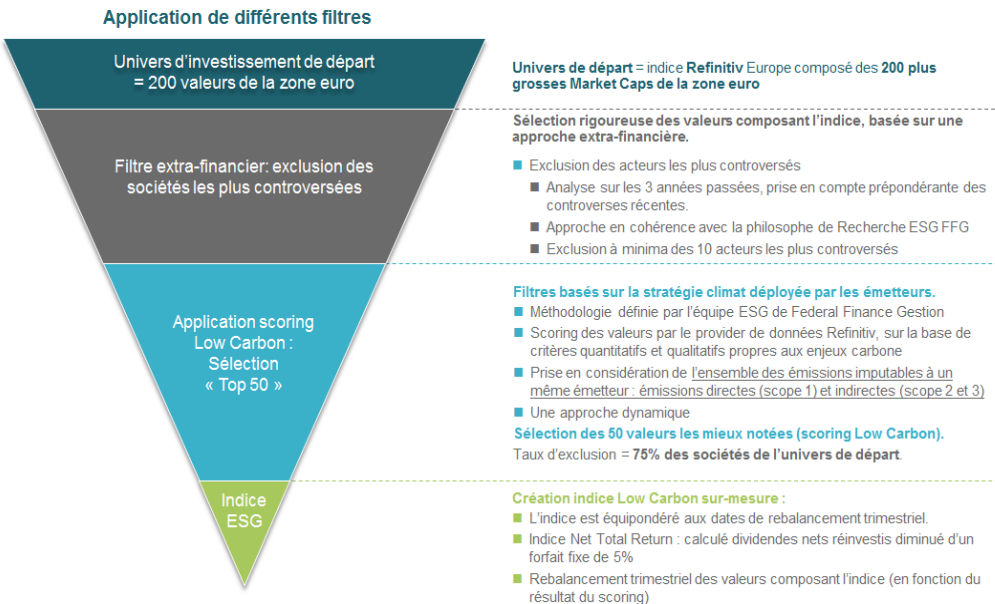
L'indice Refinitiv Eurozone Low Carbon Select Index est composé d'actions de la zone euro, sélectionnées en fonction de leur stratégie de réduction de l'empreinte carbone de leurs activités et des résultats obtenus par ces stratégies.

• Méthode de construction de l'indice

Il s'agit d'un indice des marchés actions de la zone euro, calculé, mis à jour et publié par Refinitiv qui présente les caractéristiques suivantes :

- Parmi les 200 plus grandes capitalisations boursières de la zone Euro, sont exclues les entreprises les plus controversées par application de la méthodologie développée par Eikon (Refinitiv), sur la base d'un cahier des charges établi par l'équipe de recherche ESG de Federal Finance Gestion.
- Les entreprises restantes sont évaluées en fonction de leur stratégie climat. Cette sélection est obtenue par application d'une méthodologie calculée, mise à jour et publiée par Refinitiv. Des critères qualitatifs et quantitatifs sont pris en considération dans la méthodologie. Cette approche prend en compte l'ensemble des émissions imputables à un même émetteur, que ces émissions soient directes ou indirectes et se veut dynamique en étudiant l'évolution du niveau de ces émissions. Ainsi, les critères de scoring appliqués portent sur i) les émissions de CO² (émissions directes, indirectes, la politique d'émission et de réduction d'émission, et leur dynamique...), ii) l'intégration des énergies renouvelables dans leur mix de consommation (part de celles-ci dans le mix-énergétique de l'émetteur, la politique de l'émetteur sur le sujet) et iii) l'intensité énergétique des émetteurs (prise en compte des quantités énergétiques consommées). Les 50 sociétés les mieux notées selon ces critères sont intégrées dans l'indice. Par ailleurs, si plusieurs entreprises possèdent le même score, elles seront toutes retenues au sein de l'indice, qui peut ainsi contenir plus de 50 valeurs.
- L'indice pondère de façon équivalente l'ensemble de ses constituants. Ainsi, si l'indice contient 50 valeurs, chaque action représente 2% du poids global de l'indice à chaque date de revue trimestrielle, sans impact lié à la capitalisation boursière.
- L'indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés par les actions qui le composent et en retranchant un montant forfaitaire de 5% par an. Si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement, supérieurs) au niveau du montant forfaitaire, la performance de l'indice en sera amoindrie (respectivement, améliorée) par rapport à un indice à dividendes non réinvestis

PROCESSUS DE CREATION DE L'INDICE



EN RÉSUMÉ

TICKER BLOOMBERG

RFLOCARB Index

DATE DE LANCEMENT

21/12/2020

AGENT DE CALCUL

Refinitiv

UNIVERS DE RÉFÉRENCE

Actions zone euro

DEVISE

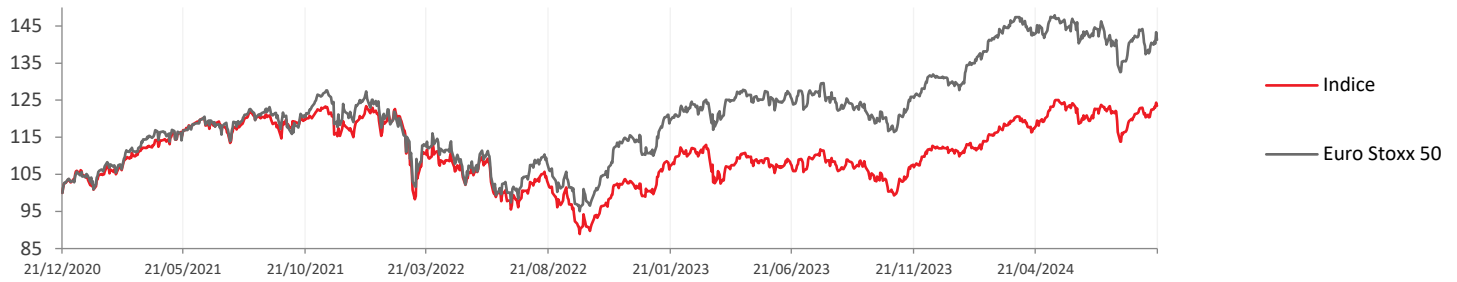
Euro

FRÉQUENCE REBALANCEMENT

Trimestrielle

DIVIDENDE SYNTHÉTIQUE

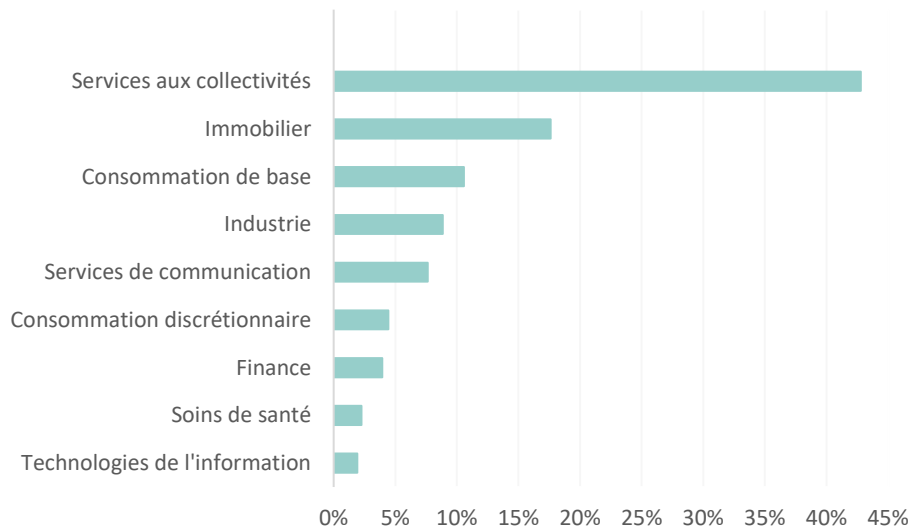
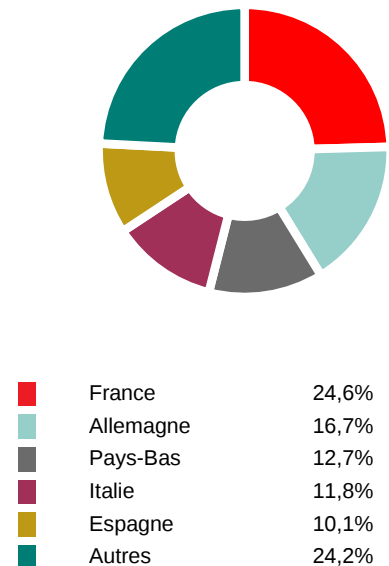
5%

COMPARAISON DES PERFORMANCES

* base 100 au 21/12/2020

INDICATEURS DE PERFORMANCES DU PORTEFEUILLE (DEPUIS 21/12/2020)

	Rendement annualisé	Volatilité	Sharpe	Max drawdown
Indice	5,80%	15,51%	0,37	-27,95%
Euro Stoxx 50	9,65%	17,05%	0,57	-25,50%

RÉPARTITION SECTORIELLE**RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE****PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE**

Nom	Secteur	Pays	Poids
AXA SA	Finance	France	2,3%
SANOFI	Soins de santé	France	2,3%
ZALANDO SE	Consommation discrétionnaire	Allemagne	2,3%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	Services de communication	Allemagne	2,2%
AIB GROUP PLC	Finance	Irlande	2,2%
GENERALI	Finance	Italie	2,2%
CELLNEX TELECOM SA	Services de communication	Espagne	2,2%
MEDIOBANCA SPA	Finance	Italie	2,2%
COMMERZBANK AG	Finance	Allemagne	2,2%
ERSTE GROUP BANK AG	Finance	Autriche	2,1%

Sources du document : Bloomberg, Federal Finance Gestion et Refinitiv

Page 2/2

Données arrêtées au 20/09/2024

↓



